



# samedi 17 novembre : matinée de rencontre des conseils locaux FCPE (voir pages intérieures)

## Edito

**Améliorer la réussite scolaire de tous les jeunes :  
il n'y a rien de plus urgent !**



Après des années de progrès constants, le système éducatif peine encore à remédier à l'échec scolaire de milliers de jeunes en difficulté. Cette crise s'inscrit dans une société qui voit grandir les inégalités sociales et territoriales.

Car, non, tous les enfants n'ont pas les mêmes chances au départ, tous les jeunes n'ont pas les conditions de vie, de santé, d'équilibre qui leur permettent, sans accompagnement, d'accéder aux apprentissages, de réussir leur scolarité.

Aider efficacement les jeunes les plus en difficulté, rien n'est plus indispensable.

C'est ce défi que doit relever le Service Public d'Éducation, parce qu'il est le seul à pouvoir le faire, pour tous, pas seulement pour les plus favorisés ou les « méritants ».

« Égalité des chances » ou « ambition-réussite », ces grands mots, tout comme les polémiques stériles sur les méthodes d'enseignement, ne peuvent tenir lieu de politique de transformation démocratique de l'École. Au contraire, supprimer des milliers de postes, libéraliser la carte scolaire et laisser se développer des ghettos scolaires, c'est menacer gravement le service public.

**Comment penser transformer l'école en décidant de supprimer 11 200 emplois dans l'Éducation nationale ? C'est inacceptable.**

L'avenir des enfants d'aujourd'hui, leur formation de citoyen et leur insertion professionnelle se jouent dès la maternelle, dans des classes moins chargées, dans un collège pour tous et avec des personnels pour accompagner, en aidant à tous les niveaux, enfants et adolescents.

Les statistiques sur les cinq dernières années montrent que la hausse du nombre d'élèves en primaire provoque la création d'un poste d'enseignant pour 45 élèves en plus. Par contre, au collège et au lycée, où les effectifs baissent, on supprime un poste d'enseignant pour 8 élèves en moins.



Les conséquences, ce sont des classes de plus en plus chargées, des remplacements de moins en moins assurés, la scolarisation des 2/3 ans remise en cause, la réduction des options dans le second degré...

Les conséquences, c'est qu'actuellement, chaque année, **150 000 élèves sortent encore du système éducatif sans aucun diplôme ou qualification reconnue.**

Le choix du gouvernement de supprimer 11200 emplois dans l'éducation augure mal de sa capacité à résoudre la situation de ces jeunes sans aucun diplôme.

**Vous trouverez dans ce Bref :**

**documents joints : 11200 postes en moins :**

- pétition à faire signer largement
- motion à lire en conseil d'école ou CA

**document d'inscription pour le 17 novembre**

## Actualité

**17 novembre :  
C'est à Châteaulin à  
8H45**

Réservez déjà votre matinée du samedi 17 novembre 2007 pour la « **matinée de rencontre des conseils locaux** ». Ce moment d'échange nous permettra à tous de nous former et de recenser les attentes de chacun pour une action plus solide et coordonnée.

Que ce soit en maternelle, en élémentaire, au collège ou au lycée les échanges entre nous, seront précieux.



## Pétition :



Pour protester contre la suppression de 11 200 postes dans l'Éducation Nationale, une pétition proposée par un ensemble de « défenseurs de l'école », dont la FCPE, est en cours de signature. L'objectif national est de faire des paquets de 11200 signatures. Pour le département, il faudrait réussir à récolter un paquet de 11200 signatures.

A vos crayons !

## Motion :

Un conseil d'école, un CA, une réunion officielle ? C'est l'occasion de lire et faire voter la motion d'un collectif de défense de l'école, dont fait partie la FCPE (document joint).

**Samedi 17 novembre 2007**  
**matinée des conseils locaux**  
Salle des Fêtes de Châteaulin, de 8h45 à 12h30



En ce milieu de premier trimestre, beaucoup d'entre nous ont retrouvé le chemin du bénévolat et après les coups de folie de début d'année, retrouvent les préoccupations quotidiennes pour régler grands et petits problèmes. D'autres découvrent ces problèmes, que ce soit de fonctionnement, de rapport entre les membres de la communauté éducative, entre parents mêmes, etc....

C'est le moment de faire le point afin de répondre le mieux à vos attentes. De « Journée des Présidents », nous en sommes à « Matinée des Conseils locaux ». Le changement de titre veut simplement confirmer que cette rencontre est ouverte aux représentants des conseils locaux et qu'il faut que le maximum de ceux-ci soit représenté. Cette rencontre doit nous permettre d'échanger, globalement, puis si besoin par niveau : primaire, collège, lycée.

De nos échanges, nous devons ressortir vos besoins, vos attentes, vos désirs, que ce soit au niveau :

- des informations
- des échanges, des rencontres,
- des formations,
- du fonctionnement
- du matériel,
- du soutien, de l'accompagnement....



Votre conseil local peut être représenté par 1, 2 ou 3 membres du bureau ; vous pouvez vous regrouper pour faire la route ensemble, (trop de conseils locaux ignorent ce que fait le voisin).

Les participants de l'année dernière avaient trouvé cette formule intéressante, d'autres demandent que ces échanges se fassent sur une journée complète avec des ateliers, des formations... pourquoi pas mais nous avons plus de mal à rencontrer des parents sur une journée complète. Les formations peuvent aussi se faire à la carte par secteurs, suivant les demandes...

Une matinée c'est court, tâchons d'être à l'heure. La rencontre est prévue de 9h à 12h. La salle sera ouverte ¼ d'heure avant pour le café et ½ h après pour le pot.

**Echangeons samedi 17 novembre à Châteaulin,**  
**Salle des Fêtes (sous la mairie, à gauche)**  
Quand vous venez de la voie express, ne traversez pas l'Aulne

Pour que cette matinée soit profitable retournez nous le bulletin ou prévenez-nous de votre venue.

Réfléchissez déjà à vos besoins :

- formations : conseils d'école, de classe, de discipline, conseil d'administration, prise de paroles, ...
- fonctionnement : par secteurs géographiques, par niveau,
- etc.....

Pierre Jagot,  
Président CDPE Finistère



**J'ai mis 5 heures pour faire cet exposé !  
Une heure pour le taper et 4 heures pour  
virer ma soeur de l'ordinateur...**

## Scolarisation des enfants de deux ans :



Parce que les parents bretons tiennent à leur maternelle, ils occupent les écoles et manifestent dans les rues !

L'inspecteur d'Académie nous laisse entendre depuis plusieurs mois que sa priorité du moment est centrée sur les classes bilingues, le remplacement des

enseignants absents, les enseignements des langues vivantes en cycle 3, et un nombre suffisant d'enseignants en élémentaire...

Au détriment de la maternelle !

Puisqu'il faut compter avec les 11200 suppressions de postes c'est donc dans les classes maternelles et aujourd'hui dans les classes où sont accueillis les élèves de moins de 3 ans qu'il puise et épuise la richesse et la spécificité de l'enseignement en Bretagne. Avec 68% d'élèves de 2 ans scolarisés dans notre département contre à peine 20% dans le reste du territoire il est certain que la source est généreuse. Et l'académie devant la protestation des parents ne modifie pas son comportement : "parents, les élèves de 2 ans sont acceptés dans la limite des places disponibles, il n'y a plus de place (évidemment on supprime les postes) gardez vos enfants chez vous ! Voici les réponses qui sont données aux parents d'élèves en Bretagne qui considèrent l'école comme autre chose qu'une garderie. Voici comment on méprise les familles qui souhaitent que

l'Education Nationale offre à leurs enfants l'enseignement auquel ils ont le droit. Voici comment on balaie d'un revers de manche des décennies d'apprentissage et de culture. Pont-l'Abbé c'est 70 élèves pour 2 classes, Penmarc'h c'est une classe supprimée l'après midi et la répartition des élèves du matin dans les classes restantes, à Landéda on ouvre une classe à la rentrée, on la ferme 2 jours après, à Guilers les quatre classes de maternelle comptent entre 30 et 35 élèves... dans l'attente des gens du voyage en fin d'année !

Quand on parle des enfants, on nous répond avec des chiffres. A St Jean Trolimon, lors de l'inauguration d'une salle de jeux bretons, Mr le Préfet du Finistère est venu écouter les parents en colère.

Il semble avoir entendu que la scolarisation des enfants de 2 ans en Bretagne n'est pas un caprice de parent mais un réel choix pédagogique. Seulement à l'Education Nationale il n'en est pas ainsi et pour l'avenir, il est plus qu'à craindre que c'est la scolarisation des enfants de 3 ans, 4 ans et 5 ans qui sera remise en cause jusqu'à ce que la source soit entièrement tarie !



Véronique Blanchet, Vice-présidente

## BASE ELEVES : une avancée réelle, mais la vigilance reste de mise !



Depuis plusieurs mois, la Fcpe et l'Intersyndicale « Education Nationale », s'appuyant sur les fortes réserves émises par la Commission Nationale Informatique et Liberté (CNIL), ont interpellé le ministre de l'éducation Nationale au sujet du fichier Base élèves progressivement mis en place sur tout le territoire national. Au printemps, des failles

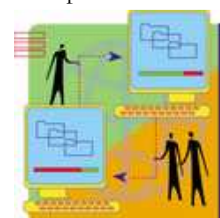
importantes dans le système de sécurité avaient été clairement mises à jour et certaines mentions figurant sur les fiches d'inscription restaient sans réponse quant au doute sur leur impérative nécessité au bon suivi administratif de la scolarité des élèves !

Dans le courant de l'été, après avoir suspendu quelques temps l'accès au fichier Base élèves, le ministre a enfin tranché : les trois mentions « nationalité », « date d'entrée en France » et « langue et culture d'origine » vont être totalement supprimées du fichier d'ici quelques mois et renseignement chacune aujourd'hui la valeur « inconnu », quelle que soit la valeur initialement entrée lors de l'inscription. Un protocole très strict de sécurisation du fichier est également progressivement mis en œuvre afin d'en protéger l'accès par personnes non habilitées.

Le 17 octobre dernier, dans le cadre d'une démarche conjointe, nous avons été reçus avec nos partenaires syndicaux par l'Inspecteur Départemental de l'Education Nationale qui avait également convié à cette réunion ses adjoints, son secrétaire général, le correspondant de la CNIL du rectorat, la responsable des « systèmes d'informations » du service informatique académique (SERIA) et les responsables en charge de la mise en œuvre effective de Base élève sur le Finistère.



Cette rencontre attendue nous a permis d'entendre confirmation des nouvelles dispositions relatives au fichier, relayées par la presse, et de clarifier de nombreux points : le calendrier de sécurisation effective du fichier et les modalités techniques sur lesquelles il s'appuie, le niveau d'anonymat et les conditions nécessaires et suffisantes pour sa levée, les règles d'utilisation et d'accès au fichier, la spécificité des différents champs renseignés et plus particulièrement les champs relatifs à des besoins « particuliers », les modalités d'information données aux familles dans le cadre d'une inscription initiale mais aussi dans le cas des réinscriptions...



La généralisation du fichier Base élèves sur le Finistère est effective et devrait être totalement achevée pour la rentrée 2009. L'inscription par Base élèves est obligatoire et ne peut être refusée par les parents.

Elle concerne tous les établissements publics du primaire et, au cours des mois à venir, l'ensemble des établissements privés sous contrat. Chaque année, toutes les informations propres à l'année scolaire écoulée sont réinitialisées automatiquement et seule l'historique des classes fréquentées au fil des années précédentes est gardée dans la base de données. Important : tous les parents ont accès, sur simple demande et chaque fois qu'ils le souhaitent, aux données qui les concernent afin d'en vérifier l'authenticité et la pertinence.

Si les avancées réelles dont nous avons pu prendre acte sont de nature rassurante, une vigilance de tous les instants reste de mise et il est important que nous soyons attentifs à tout débordement du cadre de sécurisation et de contrôle de cette base de données nationale, ainsi qu'à d'éventuelles utilisations frauduleuses dont elle pourrait faire l'objet.

Alain Treussier, Secrétaire -adjoint

## Le poids des cartables : une première étape est franchie !

Suite à l'importante mobilisation des parents d'élèves FCPE lors de la quinzaine de pesée des cartables, la fédération nationale est heureuse de constater que le ministère se saisit enfin sérieusement de cette question.

En déclarant que « le poids des cartables est une question de santé publique pour nos enfants », le ministre de l'Education nationale reprend ce que déclare la FCPE avec les médecins et les kinésithérapeutes depuis plus de dix ans.

La FCPE prend acte avec satisfaction de certaines des solutions proposées qu'elle avait elle-même suggérées pour diviser par deux le poids du cartable.

Attachée à la baisse effective du poids du cartable dès septembre 2008, elle demande :

► que la question des fournitures scolaires et des manuels fasse l'objet d'une délibération en conseil d'administration ou en conseil d'école dans les plus brefs délais.



► une réglementation opposable afin que tous les élèves portent un cartable qui n'excède pas 10% de leur poids.

► la définition d'un programme d'éducation à destination des jeunes collégiens pour leur apprendre à ménager leur dos.

► que tout soit mis en œuvre pour que les élèves ne portent plus les manuels de cours et s'adresse aux éditeurs pour qu'ils conjuguent leurs efforts et innover dans ce domaine,

► que le suivi des mesures soit fait en concertation avec tous les acteurs concernés : enseignants, professionnels de santé, éditeurs, collectivités territoriales permettant ainsi de mettre en place un projet de santé publique de lutte contre le mal de dos.

La FCPE rendra publics les résultats statistiques de la quinzaine de pesée des cartables et précisera ses préconisations lors d'une conférence de presse, début novembre. Merci aux militants qui se sont mobilisés !

## Quelques éléments recueillis lors du CDEN (Conseil Départemental de l'Education Nationale) :

Les effectifs dans l'enseignement public du département, fournis par l'Inspecteur d'Académie sont les suivants :

	Rentrée 2006	Rentrée 2007	Evolution
Maternelles	24747	24146	-601
Elémentaire	33565	33966	+401
Dont classes bilingues	1482	1728	+246

L'Education Nationale emploie 3062 instituteurs (équivalents temps pleins) dans près de 500 écoles.

Les CLIS ont accueilli 40 élèves de moins que lors de la rentrée 2006. L'IA semble trouver là une conséquence de la loi de février 2005 (autorisant tous les élèves à fréquenter l'école de leur quartier). Avec toutes les fermetures de ces classes d'intégration, comment les parents ne pouvaient-ils pas être désorientés ? La réalité, c'est que les familles cherchent d'autres solutions quand des fermetures sont annoncées.

Les établissements publics du secondaire (collèges et lycées) accueillent :

	Rentrée 2006	Rentrée 2007	Evolution
63 Collèges	23839	23563	-276
Dont SEGPA	876	851	-25
Dont UPI	104	108	+4
19 lycées généraux et technologiques	12297	11974	-323
Lycées professionnels et EREA	4626	4756	+130

Le taux de réussite au DNB a été de 88%. 30,4% des élèves se sont orientés vers le secteur professionnel (BEP, CAP).

Nous apprenons que le rectorat accorde une DGH plus importante aux lycées qui ont le plus faible taux de redoublement. Cette mesure pourrait inciter les établissements à des choix risqués pour les élèves. Très optimiste, l'IA interprète cela comme une aide supplémentaire pour les élèves qui passent de justesse ! Autre volonté du rectorat : faire passer plus d'élèves en seconde générale. Sans s'y opposer, nous devons suivre ceci avec beaucoup d'attention, parce que les réorientations vers la voie professionnelle, après une seconde générale ratée, sont parfois périlleuses. En effet, les places en seconde professionnelle sont prioritairement attribuées aux collégiens. Les élèves issus du lycée général passent après, et ne trouvent pas toujours de place dans le secteur d'activité qui les attire. Les lycées ne doivent pas négliger leur rôle d'aide dans ces cas précis...

L'IA, qui avoue ne pas connaître le nombre de jeunes sortant du système scolaire après 16 ans, doit prendre très au sérieux toutes les situations qui mènent à ces départs.

La fin de la sectorisation scolaire, annoncée pour 2010,

occasionnera-t-elle de fortes migrations entre établissements ? Même si cette année, le phénomène a été assez limité, le risque reste important, surtout en secteur urbain. En secteur rural, le réseau de transport scolaire est souvent déterminant dans le choix de l'établissement. Suffira-t-il à contenir la désertification ? Ce sujet occasionnera sans doute des réactions. La matinée des conseils locaux permettra d'en discuter, d'autant plus que la carte des transports scolaires sera rediscutée dans les années à venir, les avis des familles doivent être pris en compte : à vous de réagir !

Des travaux dans les collèges sont en cours, mais la surpopulation interroge sur la construction de nouveaux collèges, notamment à Landerneau (décision avant l'été prochain), Quimper, Brieuc et Ergué-Gabéric...

Face au désengagement de l'état, le Conseil Général se prépare à prendre la responsabilité de la restauration scolaire. Pour cela, une étude est en cours pour converger vers une harmonisation des tarifs.

